

# Politique environnement ACOME Group

## Vision



### Partager une ambition

Conformément à ses valeurs – **engagement, excellence, solidarité, respect** – à son **adhésion au Pacte mondial des Nations Unies, et fort du statut de SCOP de la maison mère**, ACOME Group poursuit sa démarche d'amélioration continue afin d'assurer la protection de l'environnement. Tous nos sites, partagent la même **ambition et implication visant la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et la maîtrise de nos consommations hydrique et énergétique.**



### S'engager au service de l'environnement

ACOME Group vise à concilier rentabilité et robustesse industrielle, innovation durable et respect des limites planétaires, tout en anticipant les besoins de ses clients dans un contexte de marché en mutation. Pour relever ces défis, le Groupe s'engage à :

- Renforcer la durabilité de sa chaîne de valeur,
- Améliorer sa performance environnementale,
- Concevoir des produits compatibles avec le vivant.

ACOME Group s'engage à limiter ses impacts sur le climat en réduisant significativement ses émissions de gaz à effet de serre, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris. Pour répondre à ces enjeux, le Groupe adopte une approche globale, fondée sur **trois piliers : éviter, réduire, compenser.**

## Principes et déploiement



### Nos principes fondamentaux

- Être en **conformité avec la réglementation environnementale** applicable à nos activités et nos infrastructures ;
- Rechercher en permanence **l'amélioration de nos performances environnementales**, en particulier la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de notre engagement vers la neutralité carbone (notamment via le recours à des énergies décarbonées) ;
- **Diminuer nos impacts environnementaux**, notamment ceux liés à la biodiversité et à la gestion des ressources (eau, circularité) ;
- Développer une démarche de **séquestration carbone** ;
- **Déployer nos engagements environnementaux** auprès de nos collaborateurs et partenaires en accompagnant la montée en compétences et la sensibilisation des acteurs concernés ;
- **Promouvoir les gestes écocitoyens.**



### Mise en œuvre et responsabilité

La Direction Générale affirme son engagement à promouvoir et faire respecter cette politique en mobilisant le comité de direction, le management des entités du groupe et l'ensemble des collaborateurs.

Le Directeur RSE contribue au déploiement de la politique et rend compte des résultats lors des revues de direction.